

A Évreux, le 10 avril 2018

Monsieur le Président,

Ce début d'année 2018 démarre sous de bien mauvaises augures pour les services publics et les personnels qui les font vivre en même temps que les valeurs qui les animent.

Au prétexte de la sacro-sainte réduction des dépenses publiques, le gouvernement a lancé dès septembre 2017 son plan d'attaque global contre la fonction publique. Le premier round a consisté à mettre en place le programme Action publique 2022.

Ce programme ne vise qu'à détruire en grande partie le service public en transférant des missions au secteur privé (un phénomène déjà à l'œuvre à la DGFIP) et en abandonnant purement et simplement d'autres. Pour y parvenir, le gouvernement utilise les vieilles recettes : mise en place d'une commission (CAP 22) rassemblant des pseudos experts et qui devrait rendre son rapport sous peu.

Ce rapport risque fort de ressembler à celui de Spinetta sur la SNCF... (ouverture à la concurrence, la fin du statut, plan de départ volontaire...).

Le deuxième round de ce plan global a fait l'objet d'une communication spécifique le 1er février 2018 avec l'annonce au 1er comité interministériel de la transformation publique, d'un plan en quatre chantiers qui constituent autant d'attaques globales contre le statut de la fonction publique : développement du recrutement de contractuels en lieu et place des agents fonctionnaires, amplification de la rémunération au mérite, mobilité forcée vers les trois versants de la fonction publique ou le privé avec plan de départ volontaire, sans oublier la disparition d'instances du dialogue social sur le modèle de la Loi travail.

Et dans ce contexte, la DGFIP est loin d'être épargnée et le sera encore moins dans les mois qui viennent. D'ailleurs, le Directeur général lui-même a été clair, en ce qui concerne le volume des suppressions d'emplois pour les quatre prochaines années. La fuite en avant du comblement de ces suppressions d'emplois, entamée depuis longtemps, à grands coups de simplifications, de restructurations incessantes et de dématérialisation, se poursuit. Le recours aux privatisations vient désormais s'ajouter à toute une série de mesures qui accélère la dégradation de nos conditions de travail.

L'annonce d'un recours à un prestataire privé pour assurer l'assistance téléphonique dans le cadre du passage au prélèvement à la source, tout comme celui à La Poste pour aider à la télédéclaration contre la « modique somme » de 50 euros, illustre parfaitement la situation. C'est la marchandisation de nos services, de nos missions qui est en marche.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette situation n'est en rien inéluctable. Nos revendications et notre engagement restent plus que jamais légitimes. Défendre nos missions, toutes nos missions, c'est défendre le service public.

Pour Solidaires Finances Publiques, la fonction publique et les services publics constituent un atout et une richesse pour notre pays et ne doivent en aucun cas être regardés comme un simple coût ou une vulgaire charge. La fonction publique et les services publics sont garants de l'intérêt général et de l'égalité de traitement des usagers. Ils sont également un des instruments de la justice sociale. C'est ce projet que nous défendons en tant que fonctionnaires mais aussi en tant qu'usagers.

La journée de mobilisation et de grève du 22 mars, à l'appel de la quasi-totalité des fédérations de fonctionnaires, a été marquée par un nombre important de rassemblements et de manifestations (140 sur tout le territoire). Ils font suite à ceux des retraités, et aux actions conduites dans de nombreux secteurs, tant dans le privé que dans le public. Toutes ces mobilisations s'inscrivent dans une contestation forte de la politique du Gouvernement.

Les agents de la DGFIP ne sont pas en reste bien au contraire, d'autant qu'ils font partie des principaux visés. Avec un taux de grévistes avoisinant les 40 %, chiffre jamais atteint depuis janvier 2009, les personnels des finances publiques ont exprimé leur exaspération, leur colère et leur détermination à défendre leur avenir et celui de leurs missions.

En effet, alors que les personnels ont apporté la preuve, tant de leur engagement que de leur capacité d'adaptation à un environnement en constante évolution, ils sont sans cesse dénigrés, y compris par ceux qui devraient au contraire les soutenir dans l'exercice de leurs missions.

Le ministre de l'Action publique et le Directeur général doivent entendre leur colère et répondre d'urgence à leurs revendications.

Dans l'Eure, le taux de grévistes a atteint les 35 % et vient confirmer le mécontentement et le ras le bol déjà exprimés en octobre. Ce fort taux de mobilisation démontre que le seuil d'acceptabilité des agents a été atteint.

Concernant l'ordre du jour de ce CTL, le premier point concernant la formation professionnelle nous amène à revenir sur le bilan de compétences que vous avez mis en place dans le département.

Si Solidaires Finances Publiques a toujours défendu l'idée d'une consultation des agents concernant leur besoin en terme de formation professionnelle, il n'a jamais été question de demander aux agents de dresser un bilan de leurs compétences en vue d'établir un plan local de formation.

D'ailleurs, les fiches que les agents et chefs de service ont du remplir conformément à votre note départementale, s'apparentent au bilan de compétences qui n'a toujours pas été validé au plan national et qui fait l'objet d'un rejet en l'état par les représentants du personnel. Du reste, il n'a pas non plus été soumis à l'avis de ce CTL.

Nous dénonçons fermement cette pratique inacceptable ! Le département de l'Eure est le seul à avoir mis en place ce système qui nous semble pour le moins dangereux. En effet, comment croire que ces données ne seront pas utilisées contre les agents lors de leur entretien professionnel, pour l'évolution de carrière etc... Quant à la cartographie des compétences de chaque service, elle fait parfois apparaître des chiffres pour le moins surprenants qui nous amènent à nous interroger sur la manière dont vos fiches ont été remplies. Nous vous demandons de renoncer à ce système de recensement des besoins, une réunion de service peut très bien suffire !

Que dire sur l'exécution budgétaire 2017 et du document présenté... En l'absence d'un tableau détaillé sur chaque poste de dépenses, il nous est impossible de faire une analyse globale. Votre document littéral ne retrace que les éléments que vous avez bien voulu mettre en exergue !

Solidaires Finances Publiques réitère donc sa demande déjà faite l'année dernière de disposer d'un tableau détaillé de l'exécution budgétaire.

Le TBVS, quant à lui, sera réduit à sa portion congrue en 2018 ! Solidaires Finances Publiques le déplore et demande qu'a minima lors de sa future présentation, il soit détaillé par service .

Le nombre d'indicateur étant fortement réduit, cela paraîtrait envisageable.

Concernant le déploiement des CSRH, nous ne pouvons que faire part de notre forte inquiétude quant à la relation avec les agents à distance, au service RH restreint qui restera dans le département et aux nombreuses missions auxquelles il va devoir faire face.

En effet, le service RH local gère un grand nombre de missions souvent chronophages. En régime cible, avec un effectif plus que réduit, il apparaît clairement qu'il sera compliqué de faire face à tout : gestion des temps et absences (instruction des demandes avant transfert au CSRH le cas échéant), correspondant social, gestion administrative, réalisation des recrutements locaux en hausse constante, déclinaison locale des campagnes de mutation avec la mise en place des nouvelles règles de gestion, campagne d'entretien professionnel avec un CREP qui risque de devenir le maillon essentiel de notre déroulé de carrière, suivi et accompagnement des stagiaires, organisation des CAPL, organisation et convocation des visites médicales, TBVS, mission CVT et correspondant juridique, accompagnement des agents CLM CLD, accidents de travail (commission de réforme), accompagnement des agents en difficulté, correspondant handicap...

Solidaires Finances Publiques tient à attirer votre attention sur le sujet, d'ailleurs qu'en sera t-il des effectifs au 1<sup>er</sup> septembre 2018 sachant que les CSRH ne seront créés qu'en janvier 2019 ?

Sur les trois derniers points à l'ordre du jour, à savoir le transfert du siège de la trésorerie de Vernon, la mise en place d'une caisse commune à Politzer et de la caisse commune Direction-trésorerie hospitalière, nous ne pouvons en dire grand chose puisqu'aucun document ne nous a été fourni pour préparer ce CTL.

Enfin, en questions diverses, Solidaires Finances Publiques souhaite que soit abordée la campagne IR qui débute et qui s'annonce chargée pour nos collègues compte-tenu des nouveautés et des bugs d'ores et déjà identifiés.

Les élus Solidaires Finances Publiques